

A une époque où chacun sait que les terres cultivables et la biodiversité doivent être protégées, que les zones humides doivent être préservées, voire sanctuarisées, ce projet est anachronique.

## I LES BESOINS ELECTRIQUES

### 1) Dans quel but ?

L'installation d'entreprises énergivores à Fos est incertaine. Et si ces projets n'aboutissaient pas? Dans ces conditions peut-on prendre le risque de détruire des écosystèmes protégés exceptionnels, de mettre en danger la santé humaine, d'impacter de façon catastrophique les secteurs touristiques et agricoles ?

RTE affirme que la ligne THT est un **projet d'intérêt général**, rendu nécessaire par l'augmentation extrêmement importante de la consommation d'électricité. Le problème est pris à l'envers, l'Etat dit: «Au vu des besoins électriques pour l'industrie il faut une ligne THT». Mais en fait, pourquoi ces entreprises s'installeraient-elles là où il n'y a pas assez d'électricité ?

S'il n'y a pas de gigafactories, une ligne 250 000 V enterrée suffirait pour sécuriser le réseau.

Revenons sur les différents projets de la ZIP de Fos:

- **GravitHy**: sa viabilité n'est pas prouvée, elle ne sera sans doute pas concurrentielle. ArcelorMittal ne s'engage absolument pas à se fournir auprès d'elle

- **Carbon**: le montage financier pose problème. De plus, à l'heure où le prix des panneaux chinois est en chute sera-t-elle concurrentielle ? On peut en douter.

- **H2V et NéoCarb** souhaitent produire de l'hydrogène afin d'obtenir de l'e-méthanol utilisé comme carburant. Comment peut-on sérieusement parler de décarbonation dans ce cas alors que la combustion de l'e méthanol produit des GES ?

L'hydrogène est une solution très controversée, la filière (production, utilisation, transport, stockage) qui est loin d'être «prête». De plus, la découverte en Lorraine d'un énorme gisement d'hydrogène naturel rend sans doute tous ces projets inutiles.

Et enfin, est-il bien raisonnable d'implanter des giga entreprises en bord de mer dans une zone dont on est certains qu'elle sera submergée ?

### 2) Comment ?

Il est prévu de faire passer une double ligne 400 kV qui prévoit le transport de 4400 MW de puissance, l'équivalent de la fourniture en puissance de 4 à 5 réacteurs nucléaires. Actuellement le réseau n'offre que très peu de puissance non utilisée. Peut-on envisager de construire une ligne pour transporter de l'énergie que la France n'est pas capable de fournir ?

En 2028 la France ne disposera pas de capacité de production d'électricité capable de satisfaire la demande évoquée dans ce projet. Les centrales nucléaires sont hors d'âge et donc de moins en moins sûres. Il n'y a pas de réacteur nucléaire en construction. Ceux dont le gouvernement parle ne seront

pas opérationnels avant 2035.

Dans tous les cas on oublie un peu vite la problématique de la filère nucléaire:

- La France n'a pas d'uranium.

- Le débit moyen des cours d'eau devrait diminuer, de 10% à 40% à horizon 2050. Or l'eau est indispensable pour le refroidissement de ces centrales. Cela a-t-il été pris en compte ? Quel sera votre choix, l'été, entre poursuivre la production des centrales nucléaires (provoquant un réchauffement des cours d'eau et la mort de leur faune et de leur flore) ou arrêter les centrales au risque de ne pas répondre aux besoins électriques considérables de vos clients (industriels et particuliers) ?

### 3) Remarque concernant le site de Fos

Les nouveaux projets industriels de Fos reposent sur des infrastructures qui n'existent pas. Le territoire n'est pas prêt à les recevoir. Où loger les nouveaux salariés et leurs familles ? Qu'en est-il des aménagements indispensables: écoles, hôpitaux, logements, services publics ?

Certains demandent l'accélération de projets routiers, extrêmement écocides. Or construire des routes nous enferme toujours plus dans un modèle tout voiture, écologiquement insoutenable. Il faut donc avant tout mettre en œuvre un plan ambitieux de réduction du trafic routier fondé sur le ferroviaire, le fluvial, les transports en commun et les pistes cyclables.

## **II SANTE**

En 2019 l'ANSES a cité les risques liés aux lignes à haute tension sur la santé des enfants (cancers pédiatriques, leucémies) en raison des champs magnétiques qui sont créés. Les agriculteurs s'inquiètent des effets des champs magnétiques générés sur les ouvriers agricoles travaillant près de cette ligne. Que répond RTE: « Les champs électriques et magnétiques émis par les lignes électriques sont très inférieurs à la réglementation en vigueur » ! Dans d'autres pays, les préconisations ou réglementations nationales sont plus drastiques. Que fait-on du principe de précaution ?

De plus, RTE n'évoque que très peu les impacts des lignes THT sur la santé animale alors que RTE a été condamné à plusieurs reprises à ce sujet.

## **III ENVIRONNEMENT**

- On veut détruire un écosystème précieux au nom de l'écologie et de la transition énergétique. C'est complètement aberrant. Cette ligne haute tension pourrait traverser des parcs et des réserves naturelles alors que ces zones ont été classées pour les préserver de dégradations. Le maintien de la biodiversité exceptionnelle de ces sites ne peut pas être envisagée sans la préservation des paysages et des continuités écologiques indispensables aux déplacements des espèces.

La Crau (dernière steppe d'Europe), la Camargue et les Alpilles (3 zones dont la protection doit être considérée comme un enjeu primordial, quel que soit le tracé choisi) subiraient des impacts majeurs. Ces impacts concernent de nombreuses espèces elles même protégées et menacées. Pour de nombreuses espèces d'oiseaux et de chiroptères, un tel obstacle augmenterait les risques de collision et pourrait aussi déstabiliser leurs déplacements en perturbant les champs électromagnétiques qu'ils utilisent lors de leurs migrations nocturnes. Ce projet de ligne THT se situe sur des voies de migration

d'importance internationale, et constitue une menace pour de nombreuses espèces migratrices ainsi que pour les continuités écologiques.

Les systèmes d'effarouchement pour limiter les percussions, ne peuvent être efficaces que pour les espèces diurnes. Mais une bonne partie des espèces fréquentant ces milieux ont des mœurs crépusculaires ou nocturnes, l'efficacité de ces équipements est négligeable voire nul.

Les courants induits (provoqués par la présence du champ magnétique dû à la ligne THT) peuvent causer un effet thermique important dans le corps des oiseaux et donc des brûlures internes.

- Pourquoi avoir protégé notre territoire pendant des dizaines d'années, avec de l'argent public, et au prix d'énormes contraintes pour les habitants, et balayer tout à coup les principes mêmes qui ont guidé ces choix?

- La zone de Fos de la Crau a déjà été sacrifiée il y a 50 ans, la Camargue doit continuer à être protégée. La Camargue, il y a 50 ans, a été sanctuarisée comme interruption verte entre l'industrie lourde du golf de Fos et le tourisme de masse à l'ouest.

Pourquoi tant de précipitation, pourquoi en 6 mois mettre en danger toute une région ?

Face aux nombreux projets passés et futurs d'aménagement dans cette région, il est indispensable que des **études sur les effets cumulés de tous les projets** soient menées avant toute nouvelle décision d'aménagement (contournement autoroutier d'Arles, liaison Fos-Salon, pont de Barcarin, extension de CLESUD, ligne THT, gazoduc GRT Gaz, déviation du Canal EDF de St Chamas ...)

#### **IV SOBRIETE**

Alors que les scientifiques alertent depuis plus de 50 ans sur l'impossibilité d'une croissance infinie dans un monde fini, et qu'il est donc temps de sortir d'un modèle de développement économique et industriel, la «transition énergétique» dont on nous parle sans cesse est illusoire, changer d'énergie permettrait de ne pas changer de système. Il est indispensable de passer aux solutions réelles et donc aux changements de nos modes de consommation. La transition écologique exige une certaine sobriété. L'électrification ne nous sauvera pas, au contraire elle provoquera l'effet inverse et plus insouciance encore.

Décarboner notre société est indispensable mais la solution industrielle soutenue par RTE n'est pas la bonne. N'oublions pas que le climat n'est pas le seul enjeu de l'habitabilité de notre planète, la biodiversité, les ressources... sont également primordiales. Notre société doit sortir de l'ère du toujours plus.

#### **V La CONCERTATION**

##### 1) Quelques remarques

- Vous nous demandez en fait de choisir qui sera sacrifié, ce qui est inacceptable !

- Les cartes des tracés ne sont pas lisibles. Et quand on voit (page 80): «Les éléments identifiés tels que les sites Natura 2000, le bâti dispersé, les AOP et les IGP et les autres enjeux agricoles ... étant présents sur la quasi-totalité de l'aire d'étude, ne sont pas cartographiés.», c'est hallucinant !

- Les informations ne sont apportées que par un seul interlocuteur (RTE). Toutes les études sont financées par RTE et non par des laboratoires indépendants.

Quand le contributeur n°125 écrit: «Le préfet dispose-t-il d'un organisme indépendant pour l'aider à prendre les décisions sur ce projet la loi? Pouvons nous avoir les coordonnées des sociétés expertes qui lui font les dossiers», il n'y a PAS DE REPONSE de RTE !!!

- Le 04/04 il n'y a pas de réponse aux contributions depuis le 1er mars sur votre site, comment les citoyens peuvent-ils se faire une idée précise du projet ? Aujourd'hui (07/04) il n'y a pas de réponse aux contributions depuis le 20 mars !

## 2) Zone de compensation

Selon un article du Canard Enchaîné, le tracé de la ligne THT concernerait des zone de compensation. Comment est-ce possible ?

## 3) Coûts

- Les coûts annoncés ne comprennent pas les frais de maintenance sur 20 ans, les mesures compensatoires et les très nombreuses indemnités que devrait verser RTE aux riverains. Ces coûts sont donc largement sous-estimés.

- Quant à l'indemnisation des préjudices visuels dans cette région plate où les pylônes seront visibles à plusieurs kms (20, 30 ?), je suis curieuse de savoir comment elle sera attribuée.

## 4) Réunion du 04/04 à Fos

Je ne parlerai pas de l'entrée (par la porte arrière ?) dans la salle de dizaines de dockers très virulents.

- La représentante d' Industries Méditerranée nous a tenu un discours signifiant: «S'il y a plus d' usines il y a plus d'argent et donc on peut faire plus d'infrastructures pour améliorer le cadre de vie.» Justifier la destruction du cadre de vie de milliers de personnes par l'amélioration du dit cadre de vie, quel cynisme !

- Des solutions alternatives ont été évoquées pour la première fois et, ce, 3 jours avant la fin de la concertation, ce n'est pas admissible.